

Versailles, le 17 mars 2022

Chemin synodal

Propositions d'un groupe de paroissiens de Notre Dame Versailles

Composition du groupe : Christine et Gilles Buchet, Claire et Bertrand Castanet, Béatrice et Hugues de Gromard, Annick et Claude Mandil, Emmanuel Rémy

Notre Église, que nous aimons tant, continue à nous émerveiller par tout ce qu'elle révèle ou suscite sous l'action de l'Esprit Saint. Malheureusement, elle est devenue inaudible pour la grande majorité de nos concitoyens, y compris les chrétiens, et la transmission de la foi est de plus en plus difficile, même à l'intérieur des familles pratiquantes. Nous ne nous résignons pas à ce constat qui nous désole, c'est la raison de la plupart de nos propositions. Il ne s'agit pas de revenir à la Chrétienté d'hier, mais d'être des témoins de la Bonne Nouvelle aujourd'hui, selon Jn 13 : c'est à l'amour que vous aurez les uns pour les autres que l'on reconnaîtra que vous êtes mes disciples. Dans une récente tribune de la Croix, l'évêque de Pamiers s'est exprimé avec force et clarté en ce sens (la-croix.com/Debats/ du 7 mars 2022).

1) **Changer le langage** : les textes liturgiques et le discours ecclésial sont incompréhensibles pour les non-spécialistes. Il est urgent de retravailler beaucoup plus radicalement la rédaction du Missel Romain (et non d'en établir une nouvelle traduction), pour que la langue, mais aussi les implications théologiques, soient comprises de tous nos frères. Plus généralement, les chrétiens, lorsqu'ils s'expriment, doivent utiliser un langage accessible à tous et non un langage d'initié qui rebute. Les chrétiens doivent garder le souci de rejoindre tous les hommes dans ce qui fait leur vie.

Changer le langage, c'est aussi changer le discours moral, en particulier celui de la morale sexuelle, d'abord parce que l'Évangile n'est pas un code moral, ensuite parce que la proclamation d'un modèle unique, universel, qui met sur le même plan par exemple relations préconjugales et GPA, ne peut aboutir qu'au rejet de l'ensemble. Nous ne faisons aucune proposition précise dans ce domaine, mais c'est un chantier urgent et essentiel que l'Église doit ouvrir.

Changer le langage, c'est enfin changer le discours sur la vérité. Comme le dit l'évêque de Pamiers dans sa tribune déjà citée, ce n'est pas nous qui détenons la vérité, c'est le Christ qui est la Vérité. N'ayons donc pas peur du dialogue avec ceux qui ne pensent pas comme nous, qu'ils soient catholiques ou non, chrétiens ou non, croyants ou non. C'est une démarche personnelle, mais que les paroisses et les diocèses doivent encourager. Il est par exemple particulièrement important et urgent de promouvoir les relations œcuméniques ou interreligieuses.

2) **Changer la gouvernance** : il n'est plus possible de maintenir dans l'institution l'exercice d'un pouvoir vertical et réservé aux clercs, système hérité d'une période caractérisée par la monarchie et l'exclusivité du savoir. D'ailleurs toutes les organisations actuelles réfléchissent à la mise en place de modèles plus horizontaux. Et comme le dit très clairement le théologien Christoph Theobald, « le sacrement de l'Ordre n'implique pas la gouvernance » (<https://vodeus.tv/video/christoph-theobald-et-la-theologie-2763>). Ici encore, sans faire de proposition précise, nous considérons qu'il s'agit d'un chantier essentiel que l'Église doit ouvrir, en reconnaissant la possibilité, et sans doute la nécessité, d'imaginer des cellules ecclésiales (paroisses, diocèses) « cogérées » par des clercs et des laïcs (ou des laïques) selon des organisations qui évitent le développement d'un cléricalisme laïc. Les missions

confiées à des laïcs doivent être bien définies, limitées dans le temps et faire l'objet d'un bilan partagé.

Partager la gouvernance, cela exige impérativement de cesser de considérer la femme comme un être de second rang, alors que Dieu « les créa homme et femme ». Tous, au sein de notre groupe, nous demandons qu'on s'achemine progressivement mais fermement vers l'accès pour les femmes à toutes les fonctions et missions dans l'Église : servantes d'autel, lectrices, ministres de la communion, prédicatrices, jusqu'au diaconat inclus. Plusieurs souhaitent ouvrir également, à terme, l'accès des femmes au presbytérat, mais ce point n'a pas recueilli l'unanimité.

La proposition de distinguer ce qui relève de l'Ordre et ce qui relève de l'administration, figure parmi beaucoup d'autres dans les recommandations du rapport de la CIASE. Nous demandons que l'Église de France et les diocèses se saisissent avec sérieux et rapidité des recommandations de la CIASE, énoncent celles qu'ils vont mettre en œuvre, indiquent celles qu'ils ne retiennent pas et dans les deux cas expliquent les raisons de leur choix.

3) **Changer l'organisation des paroisses** : sous cette rubrique figurent deux propositions. Tout d'abord le Conseil pastoral devrait voir son rôle transformé, en modifiant autant que nécessaire le droit canon. C'est actuellement un organe chargé de conseiller le curé, et ce rôle doit incontestablement être maintenu, mais il convient d'y ajouter un autre, qui n'est que trop rarement rempli aujourd'hui : assurer le lien fraternel et chaleureux entre les fidèles et les clercs d'une part, entre les diverses activités de la paroisse d'autre part, alors que trop souvent ces activités sont exercées indépendamment les unes des autres, sans information réciproque et souvent sans continuité. Pour que le Conseil pastoral puisse jouer ce rôle, un préalable est indispensable : il doit acquérir une visibilité qui lui fait aujourd'hui défaut. A cette fin, voici quelques suggestions concrètes :

- Un compte-rendu des réunions du Conseil pastoral devrait systématiquement figurer dans le bulletin paroissial.

- Les annonces à la fin des messes devraient être lues par un membre du CP.

- Organisation par le CP de conférences régulières faites par les associations sur le contenu et les résultats de leur travail : Secours Catholique, CCFD, Scouts, CVX, etc...

- Lors des célébrations, tous les membres du CP présents devraient signaler leur présence par un signe distinctif (par exemple une écharpe)

Seconde proposition : il n'est plus possible d'appliquer au monde entier, ni même à la France entière, une organisation territoriale des paroisses qui soit identique. L'organisation de la pratique religieuse en monde rural doit être repensée complètement et les diocèses qui expérimentent des formes nouvelles d'organisation doivent être encouragés et servir d'exemples.

4) **L'Église dans notre monde européen d'aujourd'hui** :

- Le sacrement de réconciliation tombe en déshérence. Ce problème doit être abordé par l'Église sans tabou. Peut-être en particulier doit-on revenir à des célébrations dans lesquelles l'acte de contrition est collectif.

- Les paroisses et organismes devraient être vigoureusement invitées à adhérer au mouvement Église Verte et à en prendre les labels. C'est à la fois une exigence de notre temps et une belle occasion de rencontrer les autres, et notamment les plus jeunes.

- Les prêtres vivent une période éprouvante : chute des vocations et du nombre de fidèles, remise en cause de leur rôle et de leurs pouvoirs, suspicion générale consécutive à la révélation des crimes sexuels. Il est indispensable que l'institution et les fidèles réfléchissent sérieusement ensemble aux

moyens de les soutenir et de les assister afin qu'ils se sentent aimés. La fonction « Ressources humaines » dans l'Église devrait être considérée comme importante.